

# Bulletin d'inscription

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Je participe au Forum :

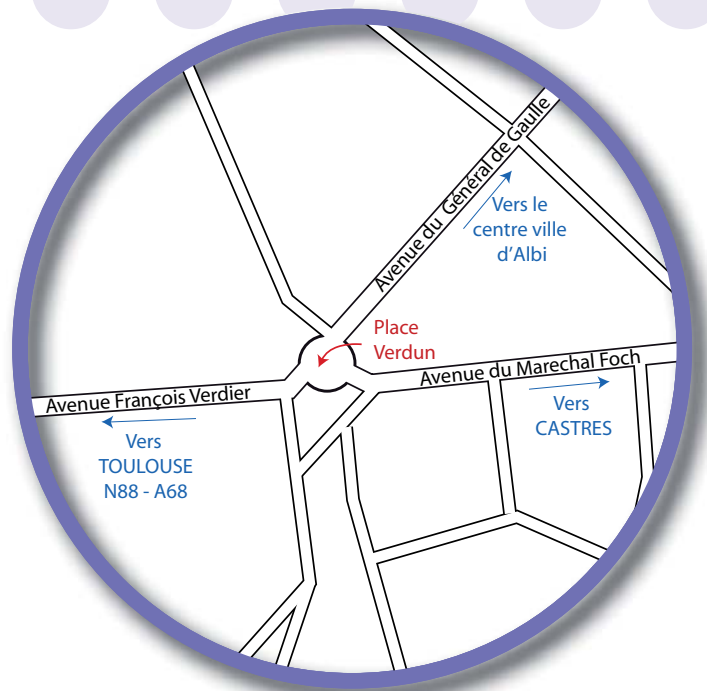
**La santé au travail**  
**Enjeux, moyens et perspectives**

Je prendrai le repas qui sera servi au restaurant universitaire - Participation de 5€

Bulletin à retourner avant le **4 décembre 2007** :

- **UD CGT** : Place Fernand PELLOUTIER  
81000 ALBI

- **Comité Régional CGT Midi-Pyrénées** :  
7, place du Fer à Cheval  
31300 TOULOUSE



\*Amphithéâtre Multimédia  
Centre Universitaire de Formation  
et de Recherche Jean François CHAMPOLLION  
Place de Verdun - 81000 ALBI

Manifestation organisée avec le soutien financier  
de la DRTEFP

## Renseignements et Inscriptions

**UD CGT** : Place Fernand PELLOUTIER  
81000 ALBI  
Tél. : 05 63 54 03 70  
e-mail : ud81@cgt.fr

**Comité Régional CGT Midi-Pyrénées** :  
7, place du Fer à Cheval  
31300 TOULOUSE  
Tél. : 05 61 23 35 52  
e-mail : cgt.crpm@wanadoo.fr

# FORUM

*La santé au travail*  
*Enjeux, moyens*  
*et perspectives*



**mardi 11 décembre 2007**  
**à ALBI\***



# Programme de la journée

- 9 h 00** *Accueil des participants*
- 9 h 30** *Début des travaux : présentation de la journée*  
*Introduction : A. Millan-Dondelli*
- 9 h 45** *Regards croisés : témoignages de salariés :*
- ♦ Harcèlement moral sur personnel féminin
  - ♦ Harcèlement moral
  - ♦ Troubles musculo-squelettique
  - ♦ Amiante
- Echanges avec le public*
- 10 h 30** *Pause*
- 10 h 45** *Mise en perspective par un Médecin du travail : Dr HERDWIG*
- 11 h 00** *Echanges avec le public*
- 12 h 30** *Repas (sera pris au restaurant universitaire)*  
*Participation au repas : 5 €*
- 14 h 00** *Reprise des travaux (sous forme de table ronde)*
- ♦ Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
  - ♦ Médecin traitant : Dr SCHAEFFER
  - ♦ Médecin du travail : Dr HERDWIG
  - ♦ Service de prévention de la C.R.A.M.
  - ♦ Médecin Inspecteur Régional du travail et de la Main d'œuvre : Dr ESTHER
  - ♦ Secrétaire d'un C.H.S.- C.T. : L. Rabino
  - ♦ A. Lopez, secrétaire UD 82, animateur collectif régional Santé au Travail
- 14 h 45** *Echanges avec le public :*  
*Quelles utilisations des droits existants, quels droits nouveaux à conquérir ?*
- 16 h 00** *Fin des travaux :*  
*Conclusion Martine Bernard-Roigt, Comité Régional CGT*

## Le travail, un déterminant majeur pour la santé

Ces dernières années, sous l'effet conjugué des mutations technologiques et du libéralisme, le travail a profondément changé et, avec lui ses effets sur la santé.

« L'urgence productive » règne, la flexibilité et les emplois atypiques s'étendent, les expositions aux risques perdurent, et l'atomisation des collectifs de travail entraîne l'effondrement du droit du travail. Dans ce contexte de pénibilité croissante, c'est quasiment l'ensemble des pathologies somatiques et psychiques qui est concerné par les facteurs de risques d'origine professionnelle.

## Un système de prévention et de réparation à parfaire

Si la logique économique produit ses effets dévastateurs, il importe de s'interroger sur l'efficacité de prévention alors qu'existent une réglementation, des outils, des moyens.

Pourquoi autant de souffrances ?

Pourquoi ces écarts d'espérance de vie et de santé ?

Comment se fait-il que les droits des salariés à la sécurité et à la santé au travail ne soient pas mieux assurés ?

Pourquoi les obligations des employeurs ne sont-elles pas intégralement respectées ?

Ces questions et d'autres, des éléments de réponse, devraient enrichir la réflexion des syndiqués et plus largement des salariés. Ce forum à Albi n'est qu'un pas, il doit

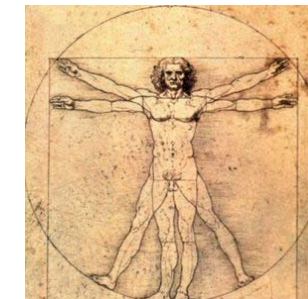
nous engager plus avant dans l'action pour la défense des conditions de travail et la promotion de la santé des travailleurs.



## Regards croisés

La santé et la sécurité des salariés interpellent de nombreux acteurs : employeur, CHSCT, médecin et inspecteur du travail, médecin traitant, et bien sûr, le travailleur et le syndicat.

Dans un premier temps, des salariés (es) témoigneront des conditions de travail qui, de la souffrance psychique aux expositions nocives, les ont conduits parfois à la maladie ou à l'accident, d'autres fois à l'altération durable de la santé. Ils souligneront les manques rencontrés dans les processus de prévention et de réparation. Ils diront aussi les appuis sollicités, ceux rencontrés.



A leur suite, le médecin du travail mettra en perspective ces situations de travail, il dégagera les tendances actuelles à propos des facteurs humains et organisationnels qui contribuent à la dégradation de la santé et de la sécurité au travail.

## Des perspectives

Des droits, des instances et institutions de la santé au travail existent, ils demeurent encore insuffisants pour renverser la tendance à l'aggravation des conditions de travail.

Réunis autour d'une « table ronde », des représentants de ces institutions détailleront leurs missions et limites. Un autre débat pourra alors s'engager : Quelle utilisation des droits existants ? Quelle coordination des acteurs de la santé au travail (professionnels de santé, préventeurs, syndicalistes) ? Quels droits nouveaux et quelle démarche syndicale à mettre en œuvre, afin d'améliorer la santé des travailleurs à leur poste de travail ?